



10 février 2023

(23-0981)

Page: 1/6

Comité des pratiques antidumping

Original: espagnol

**RAPPORT SEMESTRIEL PRÉSENTÉ AU TITRE  
DE L'ARTICLE 16.4 DE L'ACCORD**

PÉROU

On trouvera ci-joint le rapport semestriel présenté par le **Pérou** pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2022.

---

Membre présentant le rapport: PÉROU<sup>1</sup>

## RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES ACTIONS ANTIDUMPING<sup>2</sup>

POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022

### Enquêtes initiales

Pays ou territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Mesures provisoires et déterminations préliminaires	Mesures finales		Absence de mesures finales/ clôture de l'enquête	Autres	Données commerciales (provenant du (des) rapport(s) publié(s))		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagement en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unités/ monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Tissus toiles 100% polyester 5512.11.00.00, 5512.19.00.00 Dossier n° 014-2021- CDB-CHN	Date; période couverte par l'enquête (D: dumping; I: dommage) 26/01/2022 D: 01/09/2020- 31/08/2021 I: 01/01/2018- 31/08/2021	Date des droits; fourchette des marges de dumping individuelles; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date des droits; fourchette des marges de dumping individuelles; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'application; fourchette des marges de dumping individuelles ou des prix minimaux	Date, raison	Date, explication	3 103 t Période: 01/01/2018- 31/08/2021	PTVI: 99,98% Période: 01/01/2018- 31/08/2021	HMP

<sup>1</sup> Adresse du site Web où les rapports publiés sur les enquêtes sont disponibles: <https://www.indecopi.gob.pe/en/cdb-publicaciones>.

<sup>2</sup> Tous les termes et en-têtes des colonnes figurant dans le présent modèle ont le sens qui leur est attribué dans les instructions.

<sup>3</sup> Uniquement à des fins de référence.

## Réexamens/Autres procédures ultérieures

Pays ou territoire douanier	Produit	Ouverture de l'enquête	Résultats/déterminations préliminaires	Résultats finals		Abrogation de mesures	Autres (par exemple procédures ne visant pas le niveau des droits)	Données commerciales (si disponibles dans le(s) rapport(s) publié(s) sur la procédure)		Base de la détermination de la valeur normale
				Droit définitif	Engagement en matière de prix			Volume ou valeur des importations (unités/monnaie); produits visés, période si différents des colonnes 2 et 3	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Chaussures [à l'exclusion des mules et sandales, à dessus en caoutchouc, matière plastique ou cuir naturel] 6402.19.00.00, 6402.20.00.00, 6402.91.00.00, 6402.99.90.00, 6403.91.90.00, 6403.99.90.00, 6405.10.00.00, 6405.90.00.00 Dossier n° 001-98-CDS-CHN	07/07/2021 Réexamen à l'extinction/à l'expiration D: 01/01/2017-31/12/2020 I: 01/01/2017-31/12/2020 <sup>4</sup>	-	Détermination finale: 12/09/2022 Positive Mesure prorogée P: 12/09/2022 C: 30/11/2021 Chaussures en cuir naturel: de 0,22 USD par paire à 20,66 USD par paire Chaussures en caoutchouc ou en matière plastique: de 0,22 USD par paire à 26,33 USD par paire Maintien en vigueur des droits antidumping définitifs. Les chaussures en cuir naturel qui entrent au Pérou et relèvent des sous-positions suivantes: 6403.19.00.00, 6403.40.00.00, 6403.51.00.00, 6403.59.00.00,	-	-	-	31 826 milliers de paires Période: 01/01/2017-31/03/2021	PTVI: 43,9% Période: 01/01/2017-31/03/2021	s.o.

<sup>4</sup> À ce jour, une procédure de réexamen à l'extinction des mesures ("sunset review") concernant les droits antidumping est en cours conformément à la Résolution n° 200-2021/CDB-INDECOPI, publiée au Journal officiel "El Peruano" du 07/07/2021, qui dispose que les droits antidumping définitifs imposés en vertu de la Résolution n° 001-2000/CDS-INDECOPI et prorogés par les Résolutions n° 161-2011/CFD-INDECOPI et 209-2017/CDB-INDECOPI, relatives aux importations de tous types de chaussures (à l'exclusion des mules et sandales) à dessus en caoutchouc, matière plastique ou cuir naturel, originaires de la République populaire de Chine, continueront de s'appliquer pendant la procédure de réexamen, selon les dispositions de l'article 11.3 de l'Accord antidumping.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Chine (suite)				6403.91.10.00, 6403.91.90.00, 6403.99.10.00, 6403.99.90.00, 6405.10.00.00, 6403.12.00.00 et 6403.20.00.00. Les chaussures en caoutchouc ou en matière plastique qui entrent au Pérou et relèvent des sous positions suivantes: 6401.10.00.00, 6401.92.00.00, 6401.99.00.00, 6402.19.00.00, 6402.20.00.00, 6402.91.00.00, 6402.99.10.00, 6402.99.90.00, 6402.12.00.00 et 6405.90.00.00.							
Fermetures à glissière et leurs parties 9607.11.00.00, 9607.19.00.00, 9607.20.00.00 Dossier n° 023-2020- CDB-CHN		30/06/2022 Procédure anticontour- nement	-	-	-	-	-	1 756 t	PTVI: 14,8%	s.o.	

P Date de publication.  
C Date du début du recouvrement des droits.  
PTVI Pourcentage du volume des échanges faisant l'objet d'une enquête.  
HMP Prix sur le marché intérieur.  
s.o. Sans objet.

## ANNEXES

MESURES ANTIDUMPING DÉFINITIVES EN VIGUEUR  
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Pays/ territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Mesure(s)	Date d'imposition initiale; référence de la publication	Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication
Argentine	Biodiésel (B100) (Dossier n° 036-2014-CFD-ARG)	Droits	25/10/2016 Journal officiel Page 602371, du 25/10/2016	26/10/2021 Journal officiel Page 11, du 03/11/2021
Chine	Chaussures [à l'exclusion des mules et sandales, à dessus en caoutchouc, matière plastique ou cuir naturel] (Dossier n° 001-98-CDS-CHN)	Droits	31/01/2000 Journal officiel Page 183320, du 31/01/2000	30/11/2011 Journal officiel Page 454045, du 29/11/2011  30/11/2016 Journal officiel Page 57, du 25/10/2017  30/11/2021 Journal officiel Page 9, du 12/09/2022
	Tissus constitués d'un mélange de polyester et de coton Dossier n° 017-2020-CDB-CHN	Droits	20/11/2021 Journal officiel Page 52, du 19/11/2021	-
	Fermetures à glissière et leurs parties Dossier n° 023-2020-CDB-CHN	Droits	18/12/2021 Journal officiel Page 56, du 17/12/2021	-
États-Unis	Biodiesel pur (B100) et mélanges contenant plus de 50% de biodiesel (B50) Dossier n° 034-2009-CFD-USA	Droits	25/06/2010 Journal officiel Page 421228, du 25/06/2010	26/06/2015 Journal officiel Page 607032, du 19/12/2016  26/06/2020 Journal officiel Page 59, du 25/12/2020
Pakistan	Tissus en popeline Dossier n° 011-2002-CDS-PAK	Droits	06/03/2004 Journal officiel Page 264071 du 06/03/2004 <sup>1</sup> ,	15/03/2010 Journal officiel Page 415567, du 14/03/2010  15/03/2015 Journal officiel Page 590359, du 22/06/2016 <sup>2</sup>  15/03/2020 Journal officiel Page 21, du 29/11/2020

<sup>1</sup> Modifié par la deuxième instance administrative le 5 décembre 2004 (Journal officiel; page 281772).

<sup>2</sup> Modification des droits antidumping par l'autorité chargée de l'enquête dans le cadre d'une procédure de réexamen pour changement de circonstances le 11 octobre 2016 (Journal officiel; page 601312).

DEMANDES DE REMBOURSEMENT PRÉSENTÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 9.3  
PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022

<b>Pays/territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>		<b>Date initiale d'entrée en vigueur; date de la prorogation la plus récente</b>	<b>Nombre de demandes de remboursement reçues</b>	<b>Nombre de réexamens aux fins du remboursement commencés, achevés</b>
Néant					

SUPPRESSION DE MESURES PENDANT LA PÉRIODE  
ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022

<b>Pays/territoire douanier</b>	<b>Produit, numéro d'identification de l'enquête</b>	<b>Date de suppression</b>	<b>Raison de la suppression</b>
Néant			